

Direction générale de l'environnement (DGE)

Géologie, sols et déchets (GEODE)

Rue du Valentin 10 1014 Lausanne

CARRIÈRES, GRAVIÈRES ET DÉCHARGES

Compte-rendu de la consommation, de la production et des réserves

ANNÉE 2019

Etat de Vaud – DGE-GEODE CARRIÈRES ET GRAVIÈRES

1 CARRIÈRES ET GRAVIÈRES

Données d'exploitation 2019 En 2019, la production de matériaux naturels extraits des carrières et gravières (terrestres et lacustres) du Canton de Vaud s'élève à environ 2.1 mio de m³. Cette production a augmenté d'environ 6 % par rapport à l'année précédente. Additionnée aux volumes importés de l'étranger, d'environ 500'000 m³ (source Administration fédérale des douanes, données agrégées), ce sont environ 2.6 mio de m³ qui ont été nécessaires au marché de la construction, soit environ 1 % de plus qu'en 2018.

La consommation de granulats naturels nécessaires notamment à la fabrication du béton ou des graves était d'environ de 1.99 mio de m³ en 2019, dont environ 500'000m³ ont été importés de l'étranger, soit environ 25 % de la consommation vaudoise. Une baisse de 14 % de l'importation est observée entre 2018 et 2019. Cette baisse a été compensée par une hausse de la production vaudoise qui couvrait, en 2019, environ 75 % des besoins cantonaux.

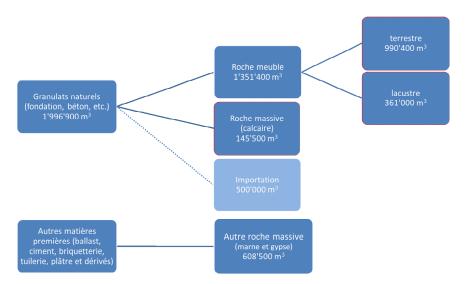


Fig 1. Production et importation de matière minérale en 2019

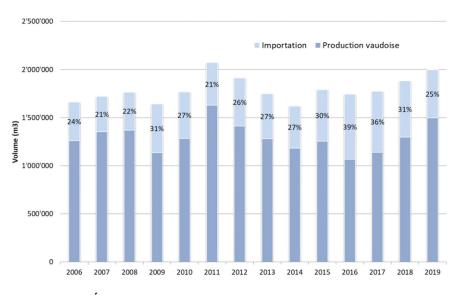


Fig. 2 : Évolution de la production vaudoise et des importations

Version 2 – Avril 2021

Etat de Vaud – DGE-GEODE CARRIÈRES ET GRAVIÈRES

Production vaudoise « granulats »

La production vaudoise de granulats naturels est en majorité issue des gravières terrestres, dont la production s'élève à environ 990'400 m³. Les extractions lacustres ont produit, quant à elles, environ 361'000 m³ de granulats. Enfin la production de roches concassées extraites des carrières de roche calcaire s'élève à environ 145'500 m³.

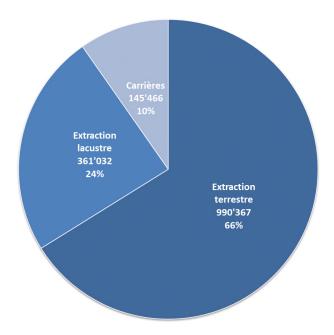


Fig. 3 : Origine des granulats de la production vaudoise

Nouveaux permis d'exploiter (LCar)

En 2019, 5 nouveaux permis d'exploiter ont été délivrés dans des gravières en cours d'exploitation, portant sur un volume d'extraction de 588'000 m³ et un volume de comblement de 563'000 m³. Aucun nouveau site n'a été ouvert.

Reconnaissance finale

Aucun constat de bienfacture n'a été prononcé en 2019.

Etat de Vaud – DGE-GEODE CARRIÈRES ET GRAVIÈRES

Réserves au 1^{er} janvier 2020

Le besoin cantonal n'est pas couvert par les réserves indigènes en considérant les rythmes autorisés des sites d'extraction vaudois. En considérant les sites actuellement en cours d'exploitation additionné à une importation constante et représentative de ces 5 dernières années, le besoin cantonal pourrait être couvert jusqu'en 2022 environ. Au-delà, sans l'ouverture de nouveaux sites, l'importation augmentera probablement.

11 sites d'extraction sont en cours de planification. Cette planification permet de satisfaire les besoins cantonaux jusqu'en 2023 en ne considérant qu'une production indigène. En y ajoutant l'importation, les besoins cantonaux seraient couverts jusqu'en 2029 environ.

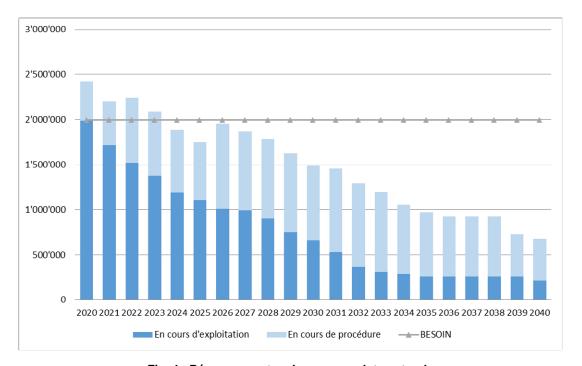


Fig. 4 : Réserves cantonales en granulats naturels

Plus en détail, quatre régions présentent des réserves pouvant aller jusqu'en 2031 et plus ; il s'agit des régions de la Broye, du Chablais, de la Côte ou encore du Nord Vaudois.

Les régions Lausanne-Morges, Lavaux-Oron-Riviera, les Préalpes et la Vallée de Joux se trouvent en revanche déficitaire. Les régions Lausanne-Morges et Lavaux-Oron-Riviera, connaissant un fort développement, sont alimentées par les autres régions du canton et la France voisine.

Plusieurs sites sont en cours de procédure, notamment dans les régions du Chablais, de la Broye, de Lausanne-Morges, de La Côte ou encore dans le Nord Vaudois. Les régions de Lavaux-Oron-Riviera, les Préalpes et la Vallée de Joux devront continuer d'être alimentées par les régions voisines.

2 DÉCHARGE CONTRÔLÉE POUR MATÉRIAUX DE TYPE A

Données d'exploitation 2019

Le volume des matériaux d'excavation non pollués (type A) déposés dans des sites autorisés s'élevait à environ 2.2 mio de m³ en 2019 (+15 % par rapport à 2018).

Un peu moins de la moitié est valorisée à travers le comblement de sites d'extraction (49 %), soit environ 1.055 mio de m³. Cette part est en légère diminution par rapport à 2018. Par ailleurs, le rythme de comblement des gravières, durant l'année 2019, atteint seulement 20 % du rythme autorisé. C'est une tendance de l'année précédente qui se confirme. L'autre moitié (51 %) trouve place en décharge de type A, ce qui représente un volume d'environ 1,116 mio de m³. Une part minime est exportée vers la France voisine ou est utilisée pour des aménagements de parcelles (environ 3%).

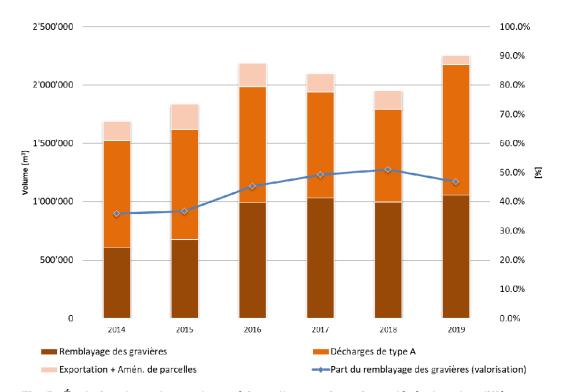


Fig. 5 : Évolution des volumes de matériaux d'excavation mis en dépôt dans les différentes filières

Nouvelles autorisations d'exploiter (LGD) En 2019, une décharge de type A en cours d'exploitation a obtenu une autorisation d'exploiter pour une nouvelle étape portant sur un volume d'environ 216'000 m³. Aucun nouveau site n'a été ouvert.

Reconnaissance finale

Aucun site n'a fait l'objet d'une fermeture.

Réserves au 1^{er} ianvier 2020

Le besoin cantonal, estimé sur la base de la mise en dépôt en 2019 n'est pas couvert. Cela se traduit par une surexploitation de plusieurs sites. Un déficit de volume de comblement pour matériaux de type A sur le territoire vaudois est avéré (fig. 6 ci-après).

27 sites de décharges, dont des sites d'extraction, pouvant accueillir des matériaux de type A sont en cours de procédure.

Cette planification permettra de satisfaire les besoins cantonaux jusqu'en 2023 environ.

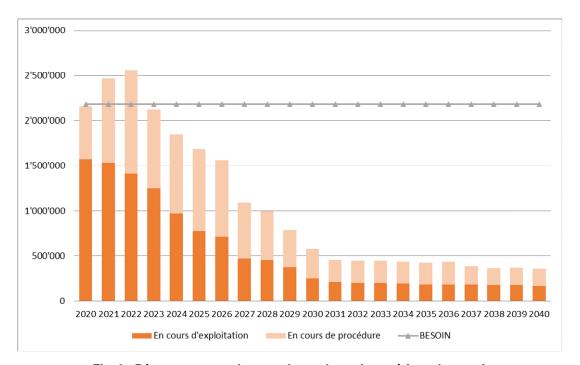


Fig. 6 : Réserves cantonales pour le stockage de matériaux de type A

Plus en détail, les régions du Chablais, de La Côte et des Préalpes présentent des réserves à court terme, jusqu'en 2025 environ. Les autres régions sont déficitaires.

Plusieurs sites sont en cours de procédure, notamment dans les régions du Chablais, de la Broye, de Lausanne-Morges, de La Côte, de Lavaux-Oron-Riviera, du Nord Vaudois ou encore des Préalpes.

3 DÉCHARGE CONTRÔLÉE POUR MATÉRIAUX DE TYPE B

Données d'exploitation 2019 Le volume des matériaux inertes (type B) déposés dans des sites autorisés s'élevait à environ 452'000 m³, enregistrant ainsi une hausse d'environ 5 % par rapport à 2018.

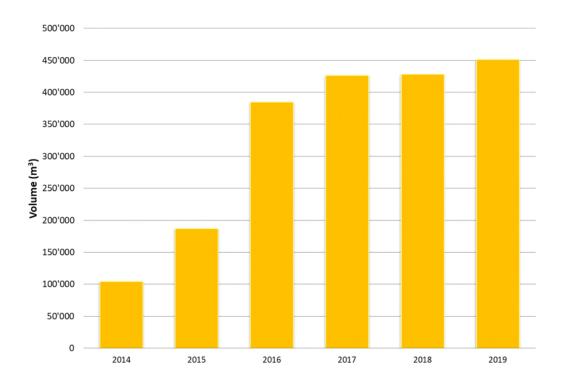


Fig. 7 : Évolution des volumes de matériaux mis en décharge de type B

Nouveaux permis d'exploiter (LGD)

En 2019, deux décharges de type B en cours d'exploitation ont obtenu une nouvelle autorisation d'exploiter portant sur un volume total de 400'000 m³. Aucun nouveau site n'a été ouvert.

Reconnaissance finale

Aucun site n'a fait l'objet d'une fermeture.

Réserves au 1^{er} janvier 2020

Au rythme de la conjoncture de 2019, le Canton de Vaud ne dispose pas suffisamment de sites de comblement pour matériaux inertes. L'estimation du besoin cantonal, basée sur la mise en dépôt de matériaux inertes en 2019, est probablement surestimée car elle tient compte des importations en provenance des autres cantons.

6 sites sont en cours de procédure. Cette planification ne permet pas de satisfaire le besoin cantonal en ce qui concerne le stockage définitif pour matériaux de type B.

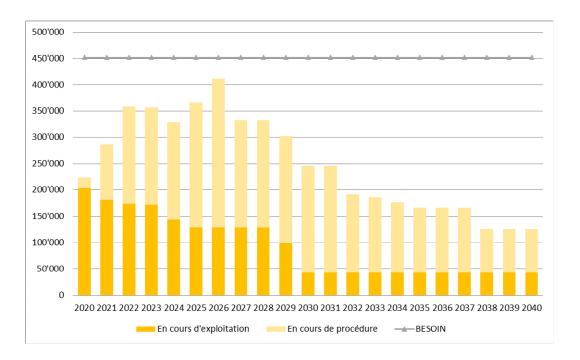


Fig. 8 : Réserves cantonales pour le stockage de matériaux de type B

Actuellement, aucune région ne dispose de réserve suffisante pour le stockage définitif des matériaux de type B.

La planification en cours permettra d'améliorer la situation dans les régions du Chablais, de La Côte, du Nord Vaudois et des Préalpes. Les régions de Lausanne-Morges, La Broye, la Vallée de Joux et de Lavaux-Oron-Riviera resteront déficitaires.